

Légation de Suisse

en

France A. 21. 31. Paris

II.A.2.3/45.

Paris, le 8 juin 1945.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Le jeudi 7 juin, j'ai été reçu par le Ministre des Affaires Etrangères. L'accueil de M. Bidault a été des plus courtois. Ses premiers mots ont été pour remercier la Suisse et le Comité International de la Croix-Rouge pour l'oeuvre accomplie pendant la guerre en faveur des prisonniers et internés civils.

J'ai alors brièvement pu aborder la question des déportés et des détenus politiques, mentionner les efforts continuels et malheureusement vains du Comité pour faire ratifier son projet de Tokio. En même temps, j'ai pu indiquer le risque que nous avons couru constamment de voir l'Allemagne dénoncer unilatéralement les Conventions de Genève et ceci notamment en automne 1943. M. Bidault insista alors sur la nécessité de pousser dès maintenant la codification, dans le cadre des conventions, de tous les éléments résultant des expériences de cette guerre et ceci notamment en ce qui concerne la protection des civils. Il déclara que les documents sur les camps de concentration publiés dans les journaux américains à l'époque où il séjournait lui-même à San Francisco, avaient fait une profonde impression sur la population américaine, même sur les côtes du Pacifique où l'on restait en général très étranger aux problèmes européens.

J'ai dit alors à M. Bidault : "Vous avez pu acquérir une admirable vision d'ensemble à la Conférence de San Francisco". Il enchaîna et dit : "L'Europe n'y était pas suffisamment présente ; en effet, si l'on compte les Phillipines,

Monsieur Max PETITPIERRE,
Conseiller Fédéral,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e .

21. Juni 1945

CB/NS.

Dodis



- 2 -

le continent américain détient la majorité absolue des voix". Puis le Ministre ajouta : "La Suisse a manqué et je l'ai regretté" et tout de suite il dit qu'il n'avait nullement visé la Suisse lorsqu'il parla de la paix et de la guerre indivisibles et de la position de la neutralité. Il s'agissait, selon lui, uniquement "d'une doctrine peut-être trop logique" et il ajouta qu'il avait même été obligé de retenir un de ses collaborateurs qui avait voulu faire des déclarations et était - disait-il - enclin à agir sous l'empire d'une véritable aberration. Selon le Ministre, les choses se tasseront. "On élaborera", dit-il, "en fin de session, un papier qui énoncera certains principes". Mais, d'une façon générale, la Conférence de San Francisco, remarqua-t-il, était très difficile et il releva l'attitude de la Russie et notamment de M. Molotov qui, d'après lui, est "un négociateur pénible, un véritable Poincaré soviétique".

Sur une remarque que je fis concernant l'attitude générale de la Suisse, ^{et} notre opinion ^{publique} au cours de cette guerre à l'égard de la France, M. Bidault admit la "profonde francophilie de notre peuple", surtout, souligna-t-il "de la Suisse alémanique dont l'attitude fut bien différente de celle observée au cours de la dernière guerre". Il insista à plusieurs reprises sur la notion de "l'Europe continentale dans laquelle la Suisse peut et doit jouer un rôle important". Il s'étendit d'autre part sur l'esprit de dureté qui subsiste un peu partout, "un véritable poison, une contagion qui doit être éliminée pour faire place à un plus grand respect de la vie humaine". J'insistai alors sur le fait que la mentalité en Suisse n'avait pas succombé à cette contagion. Je mentionnai l'esprit de fidélité et de discipline qui existe dans l'armée suisse, qui, durant tout ce conflit, avait rendu de si grands services, comme un élément stable et sur lequel on pouvait toujours compter à l'intérieur comme à l'extérieur. M. Bidault acquiesça vivement et en reprenant le terme "discipline", il affirma la nécessité pour la France d'une reprise "du travail discipliné". Il touchait par là au fond même des difficultés

- 3 -

actuelles. J'ai parlé alors de la nécessité pour la Suisse de retrouver des possibilités de travail chez tous ses voisins, et souligné la contribution qu'elle pourrait apporter à la France dans ce domaine, puis enfin j'exprimai l'espoir que les voyages pourraient s'effectuer plus librement dans un avenir prochain. Non seulement M. Bidault ne me contredit point, mais au contraire il reconnut qu'il était indispensable que la Suisse puisse exporter d'une façon intensive ses produits de qualité, notamment en France, ainsi qu'en Angleterre et en Russie, ces pays étant "très vidés et dépourvus de marchandises que seule la Suisse pourra leur fournir".

Vers la fin de l'entretien, le Ministre revint une fois encore sur la "neutralité de la Suisse qui, au cours de cette guerre, a été sans doute un bien très précieux, surtout par son action dans le domaine humanitaire". Mais il se hâta d'ajouter qu'"hélas, dans un prochain conflit, cette neutralité ne pourrait être maintenue". "Espérons", dit-il, "qu'un tel conflit nous sera épargné, car ce serait la ruine définitive de l'Europe. Ce serait d'ailleurs au-dessus des forces de cette génération qui a déjà subi deux guerres".

Le Ministre des Affaires Etrangères me dit très aimablement qu'il espérait me voir très prochainement à l'occasion d'un déjeuner qu'il se proposait d'offrir en mon honneur et que, d'ailleurs, il serait toujours à mon entière disposition chaque fois que j'exprimerais le désir de le voir pour discuter avec lui les affaires qui me paraîtraient importantes. Il laissa entendre qu'il en avait une ou deux en réserve au sujet desquelles il désirerait s'entretenir avec moi à une prochaine occasion. J'avais l'impression qu'elles n'étaient peut-être pas toutes d'ordre aussi général et dépourvues de difficultés immédiates que celles qui avaient été abordées au cours de cette première conversation dont je viens de vous donner brièvement l'essence, conversation entièrement empreinte d'un esprit de bienveillance et de courtoisie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Carl Burckhardt